

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	28 mars 2019	Séance du : 10 avril 2019
	<u>Votes : 38</u>	L'An Deux Mille dix-neuf, le 10 avril à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 28	Pour : 38	
Absents : 7	Contre :	
Représentés : 10	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), Mme Berthe BARRE (Ceyras) représentée par Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc).

Objet : Action de valorisation des propriétés et espaces publics communaux – Affectation des subventions d'investissement

Monsieur VIALA rappelle que dans le cadre de l'action de valorisation des propriétés et espaces publics communaux, les communes membres ont formulé les demandes de subventions d'investissement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	DESIGNATION DE LA DEMANDE	Montant HT des travaux prévisionnels	Projet incluant accessibilité	Montant de la subvention
BRIGNAC	Continuité de la réhabilitation des bâtiments communaux	34 779,24 €	Non	12 051,60 €
LACOSTE	Travaux aménagement et mise en conformité salle polyvalente	160 775,00 €	Oui	45 000,00 €
SAINT FELIX DE LODEZ	Réfection de la toiture de la mairie	52 349,00 €	Non	26 174,50 €
VILLENEUVETTE	Travaux extension de l'éclairage public	15 392,25 €	Non	12 313,80 €
VALMASCLE	Travaux d'étude en vue du sauvetage église St Pierre	11 320,00 €	Non	11 997,60 €
	Restauration de l'église du village	3 677,00 €	Non	
SALASC	Continuité du PLU	30 628,30 €	Non	20 000,00 €
SALASC	Travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal La Forge	42 718,05 €	Non	20 000,00 €
PERET	Projet d'un Pôle médical	165 344,50 €	Oui	45 000,00 €
SAINT FELIX DE LODEZ	Mise en accessibilité de l'allée du cimetière	35 513,70 €	Oui	15 601,19 €

Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 03 avril 2019.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VIALA, et après en avoir délibéré.

A L'UNANIMITE,

DECIDE de l'octroi des subventions d'investissement telles que décrites ci-dessus.

AUTORISE le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontois,



Jean-Claude LACROIX